

BULLETIN D'ENGAGEMENT :

31 ème Course dans la boue les 29 et 30 juillet 2023 à St Maurice/Moselle

ATTENTION : Nombre d'engagés limités à 150. Seront retenus les premières 150 inscriptions (cachet de la poste faisant foi).

AUTOS : 02 04 P2 P4 Hybride PH4/PH2
Démonstration

MOTOS : M85 MO1 MO2 MP1
MP2 Démonstration

Licence : Auto N°.....
Moto N°.....

Pilote :
Nom Prénom :.....
Adresse :.....
Code Postal :..... Localité :..... ☎ :.....
Email :.....

Ligue : **Moto Club :**

N° de permis : **CASM :**

Motocycle :
Marque : Cylindrée :

Voiture :
Marque : Cylindrée :

Je soussigné : Nom:.....Prénom.....
Demande par le présent bulletin à m'engager pour l'épreuve citée ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et technique de l'épreuve de Saint-Maurice, m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des officiels et des organisateurs. Décharge et accord parental pour les moins de 18 ans et déclare par la présente dégager ceux-ci de toute responsabilité.
Verse à cet effet un droit d'inscription de 37,00 €
Fait àLe2023 Signature

(Engagement à renvoyer par mail à : fabrice.mangel@gmail.com, par courrier Mr Fabrice Mangel, 7 Route du Ballon d'Alsace, 88560 St Maurice sur Moselle ou le jour de la course)

***ATTENTION:** Le jour de la course, ce munir d'une pièce d'identité, de son permis de conduire correspondant au véhicule ainsi que d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports mécaniques. (voir Article 6 Règlement particulier)

***NB :** Pour cette épreuve 2023, les tapis environnementaux sous chaque véhicule de course seront obligatoires.